



Une voie de circulation en moins dans l'échangeur d'Houdeng-Goegnies (E42-E19/A7 - E19/A7) pendant cette semaine de congé

27 février 2023

Ce mardi 28 février, les conditions de circulation entre l'échangeur n°21 « Binche/Le Roeulx » (E42-E19/A7) et l'échangeur de Houdeng-Goegnies (E42-E19/A7 – E19/A7) vers Bruxelles se verront modifiées durant quelques jours. Ces opérations sont réalisées dans le cadre du chantier de modernisation de l'éclairage et de renouvellement des éléments de sécurité prévu entre l'échangeur n°22 « Obourg » de l'E42-E19/A7 et l'échangeur de Familleureux (E19/A7-A501). Le tronçon entre l'échangeur de Familleureux (E19/A7-A501) et l'échangeur de Houdeng-Goegnies (E42-E19/A7-E19/A7) sera quant à lui libéré d'ici le 10 mars.



MODIFICATIONS DES CONDITIONS DE CIRCULATION

Afin de minimiser l'impact sur la circulation, ces opérations seront réalisées durant la période des vacances scolaires et la baisse de trafic qui l'accompagne.





Du mardi 28 février jusqu'au samedi 4 mars, entre l'échangeur n°21 « Binche/Le Roeulx » (E42-E19/A7) et l'échangeur de Houdeng-Goegnies (E42-E19/A7 – E19/A7) en direction de Bruxelles :

- Une voie sera soustraite à la circulation ;
- La vitesse maximale y sera limitée à 90 km/h.

POUR RAPPEL

Ce chantier est réalisé dans le cadre d'un chantier du Plan Lumières 4.0 portant sur le tronçon compris entre l'échangeur n°22 « Obourg » de l'E42-E19/A7 et l'échangeur de Familleureux (E19/A7-A501), soit sur près de 11 km.



Ces travaux sont situés en berme centrale. Ils consistent à remplacer des poteaux ainsi que des câbles et nécessitent d'y traiter la végétation. Des mesures compensatoires de plantation seront effectuées sur cette zone et ailleurs sur le réseau.

Par ailleurs, dans une optique d'optimalisation des chantiers, les glissières de sécurité de la berme centrale sont renouvelées sur l'ensemble du tronçon dans les deux sens de circulation.

Une première phase est en cours depuis le mercredi 25 janvier et s'étend de l'échangeur de Familleureux (E19/A7-A501) jusqu'à la jonction entre l'E19/A7 et l'E42-E19/A7 :

 Deux voies sont maintenues mais déviées en bande d'arrêt d'urgence et en voie de droite avec une vitesse maximale limitée à 70 km/h.





- Vers Bruxelles, jusqu'au samedi 4 mars;
- o Vers Mons, jusqu'au 10 mars.



Depuis le lundi 13 février sur l'E42-E19/A7 entre l'échangeur n°22 « Obourg » et l'échangeur n°21 « Binche » :

- Jusqu'à la mi-mars, en direction de Bruxelles, la circulation sera maintenue sur trois voies déviées (bande d'arrêt d'urgence, voie de droit et du milieu) avec une vitesse maximale limitée à 70 km/h;
- A partir de la mi-mars, en direction de Mons, la circulation sera impactée de manière localisée et de courte durée.







Les opérations portant sur le dernier tronçon situé à hauteur de l'intersection entre l'E42-E19/A7 et l'E19/A7 en direction de Mons s'effectueront de nuit.

Ces travaux sont financés par la SOFICO qui en est le maître d'ouvrage.

Les interventions dédiées au renouvellement de éléments de sécurité représentent un budget de près de €2 millions HTVA. C'est l'association momentanée WANTY-TRBA qui a été désignée par marché public pour l'exécution de ces travaux.

Le Plan Lumières 4.0 est pour sa part concrétisé dans le cadre d'un partenariat public-privé par le consortium LuWa. Plus d'information : <u>Le Plan Lumières 4.0 |</u> Sofico

Pour l'ensemble de ses missions, la SOFICO bénéficie de l'assistance de son partenaire technique : le SPW Mobilité et Infrastructures, maître d'œuvre.

Contact : Héloïse WINANDY | Porte-parole de la SOFICO | +32 495 28 43 46 | heloise.winandy@sofico.org

Rejoignez-nous! 🖬 🏏 🔼 in